



Délégation générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques
et aux grands évènements

AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURE – AAPC

**CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RELATIVE À L'EXPLOITATION
PRIVATIVE D'UN ESPACE DE RESTAURATION DANS LES JARDINS DU TROCADÉRO
(PARIS 16ÈME), DANS LA CADRE DU PROJET « TROCADÉRO 2021 »**

Questions – réponses

Paris, le 11 septembre 2020

Des candidats potentiels ont transmis des questions à la Ville de Paris, dont voici les réponses.

Questions : structures candidates

→ *Une structure dont le concept est en cours d'élaboration peut-elle candidater au présent appel à projet ?*

→ *Est-il possible de candidater si mon siège social est un food truck ?*

Réponse :

Chaque candidat devra fournir l'intégralité des documents listés dans l'avis d'appel public à candidature sous le titre « Documents à fournir par les candidats ».

Chaque candidat est libre de proposer le projet qu'il souhaite. À l'expiration du délai de transmission des offres de candidature, les dossiers seront examinés sur le fondement des trois critères indiqués dans l'appel à projets (le montant minimum garanti de la redevance ; le mécanisme de redevance proposé ; pertinence du projet proposé).